



SYNDICAT NATIONAL DES ARTISTES EQUESTRE

Réunion du 12 juillet avec Maurice Galle

Pour le syndicat : Gilbert DE KEYSER (secrétaire général), Manu SOLIVELLAS (président), Excusé : François Xavier BIGO (trésorier),

Présent : Maurice GALLE (créateur des Crinières d'or et du MISEC)

Par suite d'une invitation à se rencontrer de Maurice GALLE, le bureau du syndicat a décidé d'accepter. Cette réunion s'est déroulée à son domicile. La première question fut de comprendre les raisons qui ont amené Maurice Galle à provoquer cette réunion. Il apparaît deux paramètres : le premier est la demande du Président de la FFE pour qu'il accepte la responsabilité d'une commission fédérale concernant le spectacle équestre, Le second paramètre concerne son idée d'inscrire l'équitation de travail et le spectacle équestre au patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour cette inscription, il s'agit de participer à une commission nationale comprenant outre la FFE, le ministère des sports, celui de la culture et de l'agriculture et l'IFCE. Il semblerait que la présence du syndicat soit requise dans le cadre des deux projets, l'important étant de structurer la profession d'artiste équestre et de créer un statut propre à ces activités.

En conclusion, il semblerait que cela aille dans le sens des travaux que le syndicat mène depuis sa création il y a plus de 10 ans. Après réflexion, nous devons accepter de rejoindre cette commission nationale tout en nous posant la question de l'inscription à l'UNESCO. Il nous paraît plus fondamental de structurer les activités du spectacle équestre, de créer le statut d'artiste équestre, de mettre en place une convention collective spécifique, de faire entrer au sein de la RNCP (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R40438>) la formation et le diplôme créés par l'association de formation nationale des artistes équestres. Nous avons donc accepté de travailler avec Maurice GALLE, dans la mesure où il nous a assuré qu'il avait déjà parlé du syndicat aux différents partenaires de la commission nationale, et qu'il nous aiderait à trouver une place officielle lors du salon du cheval d'Avignon. Nous avons convenu que le syndicat se trouvait à la croisée du chemin et qu'enfin la place des artistes équestres puisse être reconnue comme une activité professionnelle à part entière.

« Il est temps de nous réunir, nous les artistes équestres, mais également les producteurs de spectacles équestres, les cabarets et autres lieux de spectacles ainsi que les parcs d'attractions. Nous devons inventer un espace spécifique, à côté du cirque ou des sports équestres, et pour cela, je vous demande expressément de rejoindre le syndicat, de casser la tendance actuelle d'individualisme car seul le nombre fera la force. Pour ce faire, nous allons lister l'ensemble des artistes équestres et envoyer à chacun un bulletin d'adhésion. Le moment est critique pour la plupart des artistes et de leurs chevaux, à cause du Covid mais également à cause du manque de combattant.

Adhérez...

Manuel Solivellas